



PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2020
1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020

9 È 10 DI GHJINNAGHJU
9 ET 10 JANVIER

2020/E1/003

Question orale déposée par Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI

Au nom du groupe « Andà per Dumane »

OBJET : **Studià hè Libertà.**

Madame la Conseillère Exécutive en charge de l'enseignement supérieur,

Le rapport sur le débat d'orientations budgétaires de la Collectivité de Corse reprend une célèbre formule d'un prestigieux natif de ma commune, Studià hè Libertà.

Cet illustre personnage du fait d'un contexte tout autant politique que lié à son époque est parti très jeune vers Naples, capitale culturelle de la méditerranée où il devint un homme des lumières.

A son retour et fort de cette devise, il créa un embryon d'université moderne, conscient que l'éducation mène à la liberté.

Actuellement si l'université Pascal Paoli propose un enseignement riche et de qualité, de nombreux insulaires font le choix d'aller étudier sur le continent européen voire ailleurs.

C'est une tendance assez naturelle qui vise à s'ouvrir au monde.

Toutefois les jeunes corses sur le continent qui étudient souvent des disciplines et autres spécialités pointues se voient discriminés dans le cadre de leurs études.

De surcroît, le système Parcours Sup répartit aléatoirement certains demandeurs insulaires qui se voient obligés d'effectuer leurs études sur le continent bien que leur choix premier était la Corse. Si les bourses d'études se font sur des critères socio-économiques, le critère d'éloignement est suffisamment faible pour que d'aucuns se retrouvent à étudier dans la plus totale précarité.

Il ne s'agit pas d'inciter au départ de nos futures élites, mais simplement de faire en sorte que celles-ci puissent connaître des conditions estudiantines dignes.

Il est désolant de considérer qu'un étudiant sur cinq est précaire, que cette précarité peut même s'avérer un frein à la poursuite des études, voire leur simple réussite.

Madame la Conseillère Exécutive, cette problématique est-elle prise en compte par la collectivité, comptez-vous mettre en place un système de bonification équitable des bourses d'études ?

Je vous remercie.